



## Priorité rajat soulte

-----  
Par naguere

Bonjour, mon conjoint souhaite la séparation, nous avons acheté une maison ensemble à hauteur de 52.5 % pour moi et 47.5% pour lui. Je voudrai savoir si je suis prioritaire sur le rachat de sa part (soulte) pour garder la maison en effet il veut également la racheter et menace de la faire vendre aux enchères si nous ne sommes pas d'accord.Merci par avance pour votre réponse.

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Il n'y a pas de priorité en la matière, mais de toute façon, cela fera partie des décisions prises lors du divorce...

-----  
Par Claude

Bonjour !  
Pour votre problème découvrez dans cet article partiels droit : Le caractère général, le caractère obligatoire et le caractère coercitif de la règle de droit. Nous délivrons par la même occasion la finalité sociale de la règle de droit.bonne chance à vous!  
[https://partiels-droit.com/faire-des-etudes-de-droit/#Redacteur\\_de\\_testaments\\_et\\_de\\_fiducies](https://partiels-droit.com/faire-des-etudes-de-droit/#Redacteur_de_testaments_et_de_fiducies)  
Merci!

-----  
Par blanchat

Lors d'une procédure de divorce, il est préférable de recourir à un avocat en droit de famille spécialisé en divorce. Ce spécialiste vous conseille et vous accompagne dans les procédures, les négociations potentielles, la pension alimentaire, le mode de garde des enfants, jusqu'à la prononciation du divorce et parfois au-delà. Il peut intervenir dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel comme dans le cas d'un divorce contentieux. Il représente un époux devant le juge des affaires familiales ou JAF en cas de besoin.  
voici son contact si vous avez besoin de ces services

Cabinet RIDERAU Annabel le meilleur  
annabelrideau@aol.com

-----  
Par ESP

Bonjour  
POUR VOTRE SECURITE, N'ACCORDEZ AUCUN CREDIT A CE GENRE DE PUBLICATION PIRATE...

-----  
Par ESP

Le post en question a été supprimé par Legavox.